

2018

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Guelmim



المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط
المديرية الجهوية بكلميم

*Caractéristiques démographiques,
socio-économiques et conditions
d'habitation des ménages*

Recensement Général de la Population et de l'habitat 2014
Province de TAN-TAN



*Caractéristiques démographiques,
socio-économiques et conditions
d'habitation des ménages*

Recensement Général de la Population et de l'habitat 2014
Province de TAN-TAN

Décembre 2018

Direction régionale du paln - Guelmim
BP 291 81000 Guelmim
Tél & Fax : 0528872170
Site web <http://www.hcp.ma/region-Guelmim/>

Table des matières

Introduction	5
Présentation générale de la province	7
1. Localisation et découpage administrative de la province.....	8
2. Population et ménages.	8
Les Caractéristiques démographiques de la population.....	10
1. Accroissement démographique.....	12
2. Urbanisation.....	12
3. Les Structures démographiques	13
3.1. Structure par sexe et âge	13
3.2. Rapport de masculinité	16
4. La nuptialité	17
4.1. Le statut matrimonial et le sexe.....	17
4.2. Age moyen au premier mariage.....	19
5. Le niveau de la fécondité	20
Les caractéristiques de l'éducation.....	21
1. Aptitude à lire et à écrire	22
2. Langues lues et écrites	23
3. La scolarisation des enfants	24
4. Le niveau d'instruction.....	26
La prévalence de handicap	28
1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence	29
Les caractéristiques de l'activité économique	31
1. Participation à l'activité économique	32
1.1. Type d'activité	32
1.2. Taux net d'activité	33
2. Les caractéristiques de chômage	34
3. Les caractéristiques de la population active	35
Les Ménages et conditions d'habitat	37
1. Ménages et chefs de ménages.....	38
1.1. Effectif et taille des ménages	38
1.2. Caractéristiques des chefs de ménages	39
2. Les Conditions d'habitat des ménages	40
2.1. Type de logement.....	40
2.2. Taux d'occupation des logements	41
2.3. Ancienneté du logement.....	42

2.4. Statut d'occupation du logement	43
2.5. Equipements de base des logements	43
2.6. Réseau d'évacuation des eaux usées.....	45
2.7. Mode d'évacuation des déchets ménagers	46
2.8. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages	47
2.9. Equipements domestiques.....	48
Annexe.....	49
Cartes thématiques	50
Tableaux	55

Introduction

Après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994, 2004, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc, depuis son accession à l'indépendance.

A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des phases préparatoires, d'exploitation ou de publication des données. Le RGPH 2014 n'a pas fait exception à cette règle, la dite opération a connu à son tour des nouveautés, il s'agit notamment de :

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques et la régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG) ;
- Une nouvelle approche pour le recrutement des recenseurs et contrôleurs (appels à candidature par Internet) et la création d'un site internet dédié au RGPH 2014(www.rgph2014.hcp.ma)
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc.

La mise en place du processus de régionalisation nécessite, entre autres, la disponibilité d'informations démographiques et socio-économiques fiables et pertinentes pour permettre aux décideurs d'évaluer les besoins et les attentes en matière de planification et d'orienter, par conséquent, les réformes et les politiques du pouvoir public dans les différents secteurs de développement.

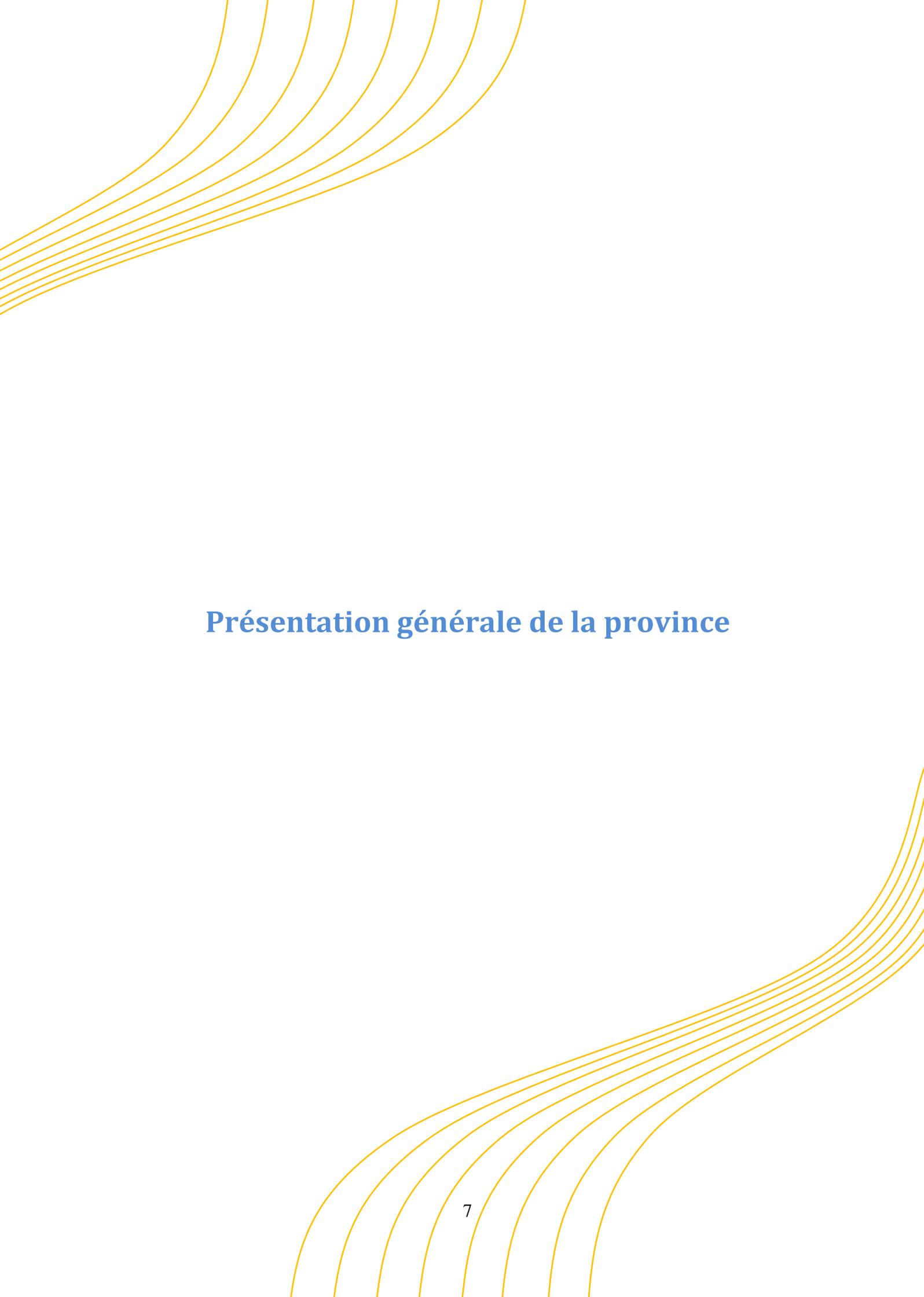
C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication par la Direction Régionale de Tan-Tan, relevant du Haut Commissariat au Plan, de ce rapport qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la Province de Tan-Tan émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques
- L'éducation et l'alphabétisation
- La situation d'handicap
- L'activité et l'emploi
- Les conditions d'habitation des ménages

Ce rapport, qui est le premier d'une série provinciale de publications sur le recensement de 2014, présente, dans une première partie, les résultats de cette opération au niveau de la province et par milieu de résidence, tout en procédant à des comparaisons avec les résultats du RGPH de 2004. Et pour apprécier ces résultats, des comparaisons ont été recherchées par rapport, non seulement au niveau spatial, mais également au niveau du genre.

Dans une deuxième partie, une annexe statistique présente, par thème, des cartes thématiques et tableaux permettant une analyse plus fine des principaux indicateurs.



Présentation générale de la province

1. Localisation et découpage administrative de la province

La province de Tan Tan se situe au Sud-ouest du royaume. Elle est limitée au nord par la province de Guelmim, à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la province de Laayoune, et à l'est par la province de Assa-Zag..

Administrativement, la province de Tan Tan est constituée de 2 cercles et 7 communes.

2. Population et ménages.

Au premier septembre 2014, la population de la province de Tan-Tan compte 86134 individus. Il s'agit de personnes résidentes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 7.35 habitants / km².

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence.

Tableau 1:Population, ménages et densité de la population en 2014

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
Province: Tan-Tan	Urbain	82504	18783
	Rural	3630	689
	Total	86134	19472
Region: Guelmim-Oued Noun	Urbain	280094	60873
	Rural	153663	29329
	Total	433757	90202
Maroc	Urbain	20432439	4807743
	Rural	13415803	2506063
	Total	33848242	7313806

Source : RGPH 2014

Figure 1: La carte de la province de Tan-Tan

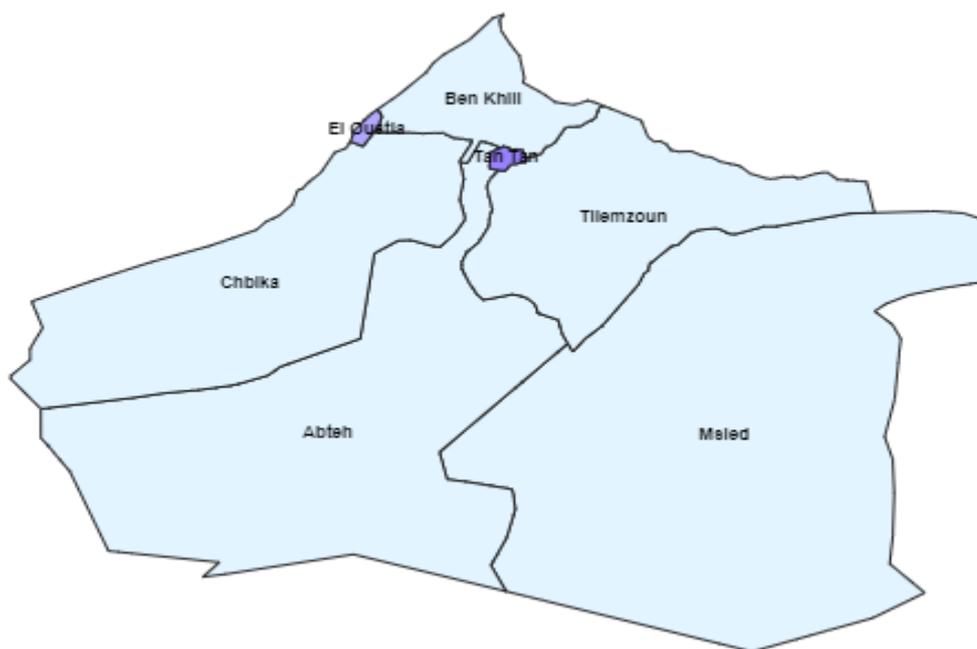
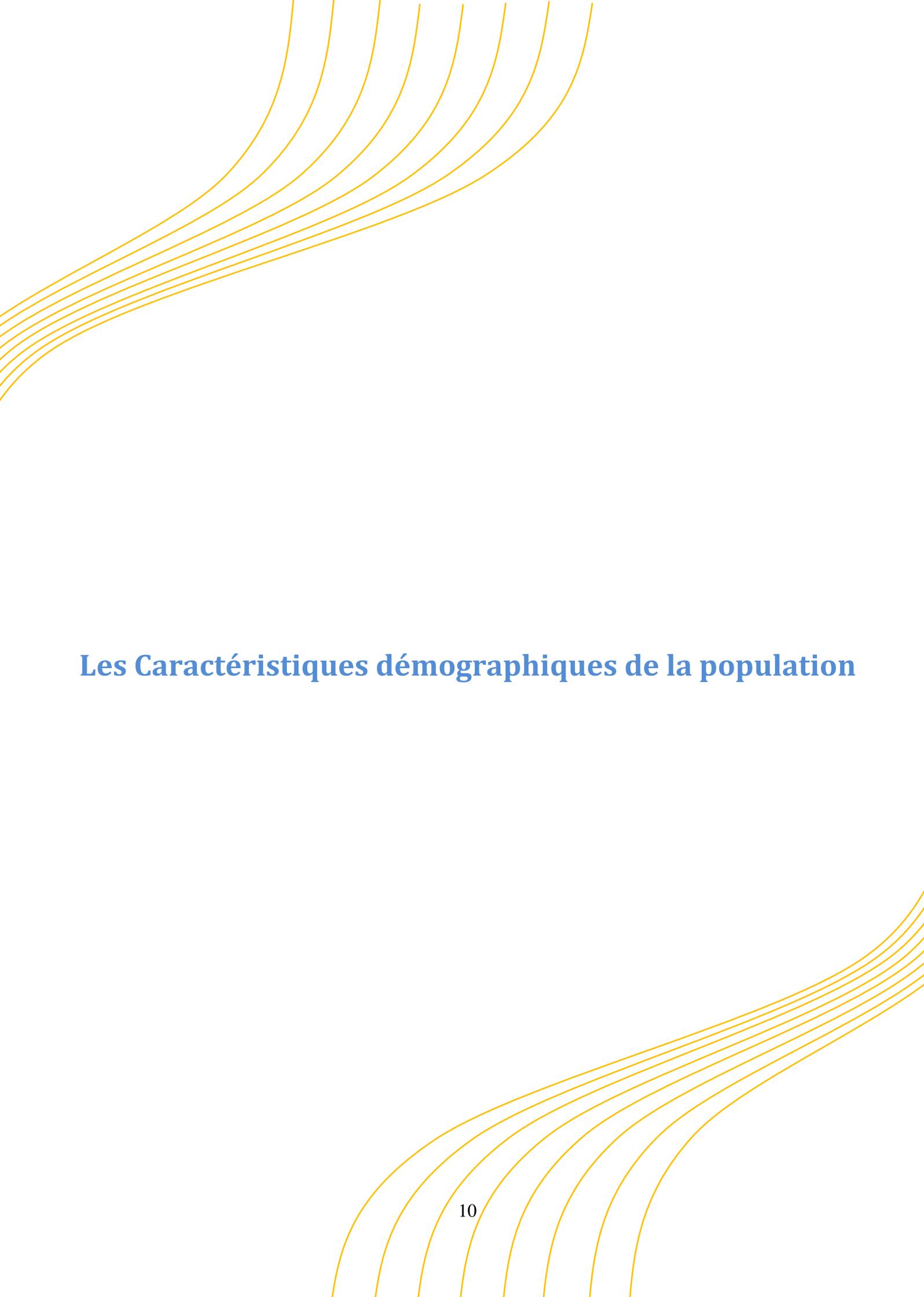


Tableau 2: Population et ménages par communes en 2014

Province	Cercles	Communes	Population légale	Ménages
Tan-Tan			86134	19472
		Tan-Tan	73209	16411
		El ouatia	9295	2372
	Msied		2290	376
		Msied	1275	194
		Tilenmzoun	1 015	182
	Tan-Tan		1340	313
		Abteh	264	69
		Ben khilil	752	150
		CHbika	324	94

Source : RGPH 2014



Les Caractéristiques démographiques de la population

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province de TAN-TAN est à prédominance urbaine, puisque un peu plus de 9 personnes sur 10 en relève.

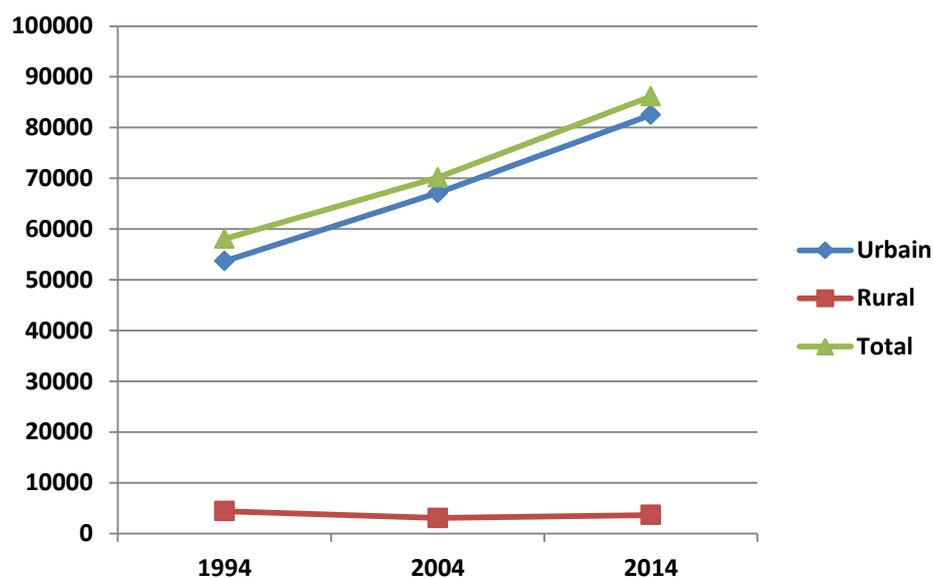
Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province de TAN-TAN par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 29.5% et 2.4%.

Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence

Année	1994			2004			2014		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	53667	4412	58079	67105	3041	70146	82504	3630	86134
Région	176244	184462	360706	231622	176525	408147	280094	153663	433757
Maroc	13429658	12644059	26073717	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
Province/Total régional (%)	30,45	2,39	16,10	28,97	1,72	17,19	29,46	2,36	19,86
Province/Total national (%)	0,40	0,03	0,22	0,41	0,02	0,23	0,40	0,03	0,25

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence



1. Croissance démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent les principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 2.1% contre 0,6% au niveau régional, soit à peu près 1500 habitants de plus chaque année au niveau provincial. Cette progression est due essentiellement à l'augmentation de la population urbaine dont le TAAM est de l'ordre de 2.1%, et de la population rurale avec un rythme inférieur soit en moyen 1.8% par année.

Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004(%)	Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014(%)
Province	Urbain	2.3	2.1
	Rural	-3.7	1.8
	Total	1.9	2.1
Région	Urbain	2,8	1.9
	Rural	-0,4	-1.4
	Total	1,2	0.6
Maroc	Urbain	2.1	2.2
	Rural	0.6	-0.01
	Total	1.38	1.25

Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
Province	95,7	95,8	0.1
Région	57.7	64,6	6.8
Maroc	55,1	60,4	5,3

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de TAN-TAN est supérieur à celui enregistré au niveau régional et national (95.8% contre respectivement 64.6% et 60,4%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau provincial est très faible à celui constaté aux niveaux régional et national. En effet, la proportion de la population urbaine n'a augmenté que de 0.1 point au cours de la période intercensitaire, alors que celles de la région et du Maroc ont progressé de 6.8 et 5.3 points respectivement.

3. Les Structures démographiques

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1 Population par groupes d'âges et le sexe

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province de TAN-TAN en 2014, est une population très jeune. En effet, 47.4% de cette population est âgée de moins de 25ans et presque 65% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées de moins de 35 ans représente 66.3% de la population féminine, contre 64% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)

Année	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes d'âges quinquennaux						
0-4 ans	9,9	10,4	9,9	10,4	10,1	10,3
5-9 ans	10,3	10,6	10,3	9,4	9,0	9,2
10-14 ans	11,0	11,5	11,0	9,5	9,3	9,4
15-19 ans	10,8	10,9	10,8	9,0	9,0	9,6
20-24 ans	10,0	11,1	10,0	9,2	10,0	8,9
25-29 ans	8,8	9,4	8,8	8,4	9,4	8,8

30-34 ans	8,8	8,7	8,8	8.1	9.5	8.8
35-39 ans	7,5	7,0	7,5	7.0	7,7	7.3
40-44 ans	6,7	6,6	6,7	6.9	6.9	6.9
45-49 ans	5,6	4,6	5,6	5.6	5,4	5.5
50-54 ans	4,2	3,0	4,2	5.4	4,9	5.1
55-59 ans	2,0	1,8	2,0	4.2	3,1	3,6
60-64 ans	1,5	1,6	1,5	3,1	2,1	2.6
65-69 ans	1,2	0,9	1,2	1,4	1.3	1,3
70-74 ans	0,9	0,8	0,9	1,1	0.9	1,0
75 ans et plus	1,0	1,0	1,0	1.5	1.4	1.4

Source : RGPH 2004 et 2014

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramide des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

Figure 3:Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)

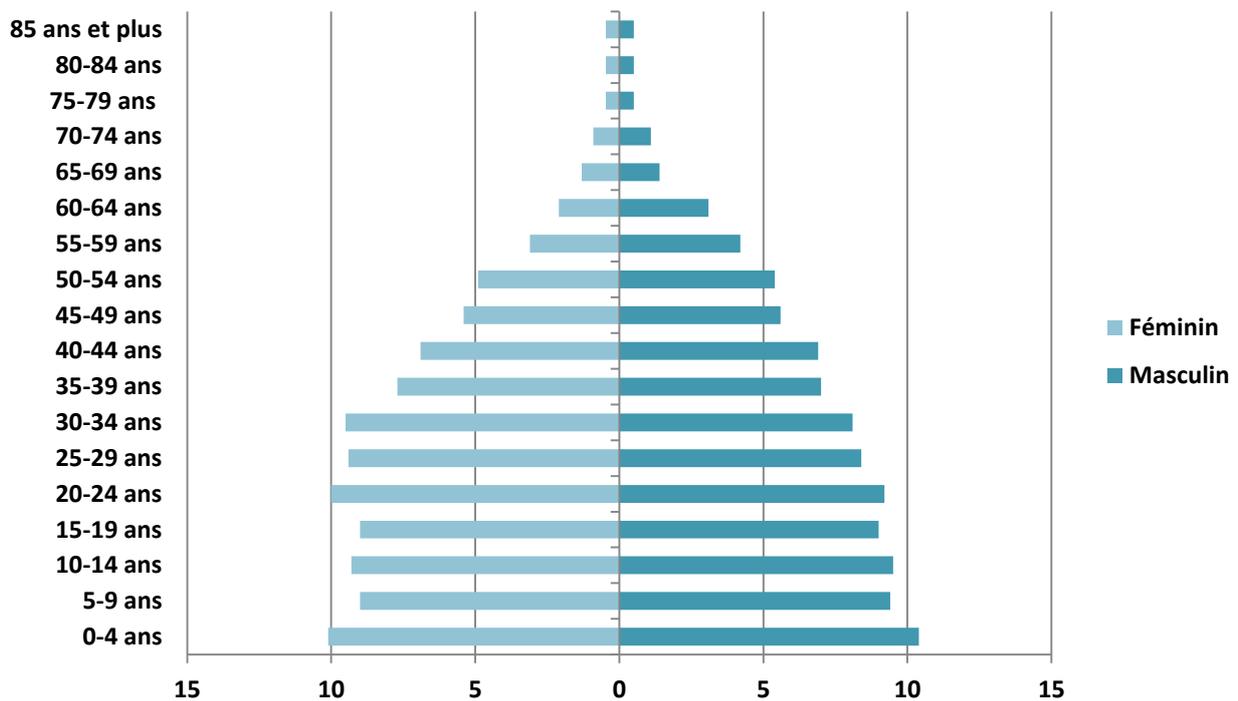
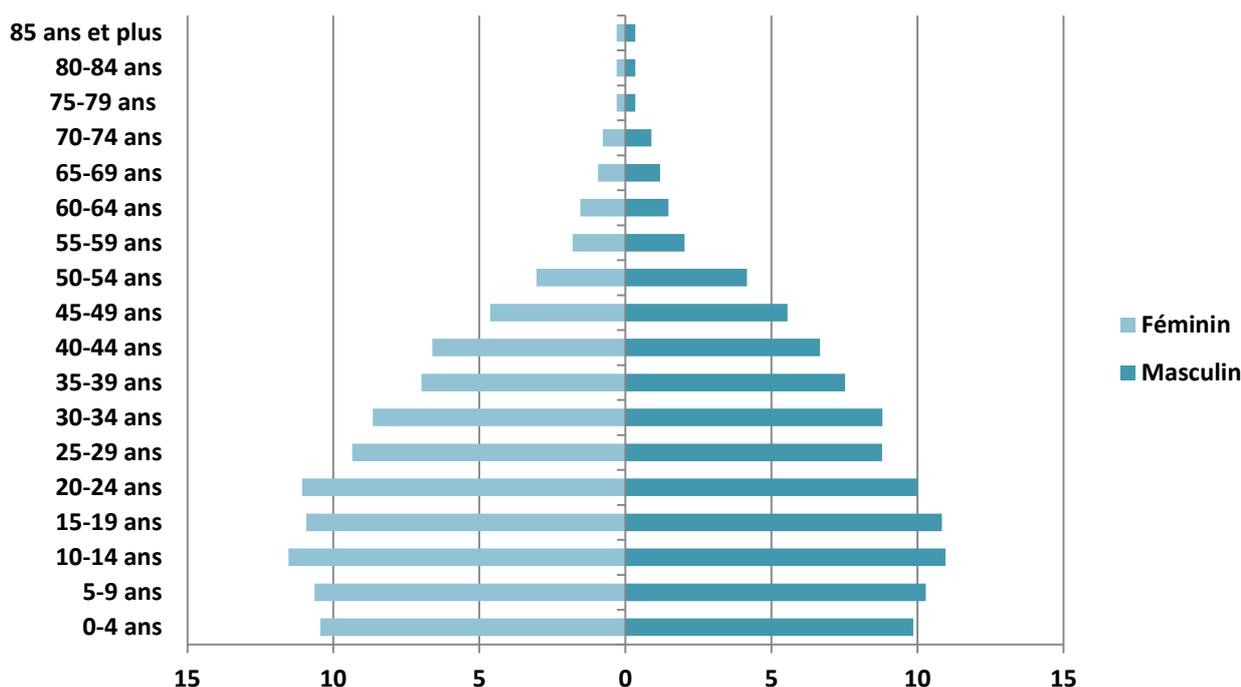


Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 4ans des deux sexes, s'est légèrement élargie, alors que la courbe de la population dont l'âge est compris entre 5 et 15 ans s'est rétrécie.
- Un élargissement léger pour les tranches d'âges de 40 ans et plus, ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

3.1.2. Population selon les grands groupes d'âges

La répartition de la population selon les grands groupes d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 64.7%.Quant' à la part de la population âgée de moins de 15 ans « 0-14 ans », elle est de l'ordre de 28,9%.Ainsi, la population du troisième âge représente 6.4%.

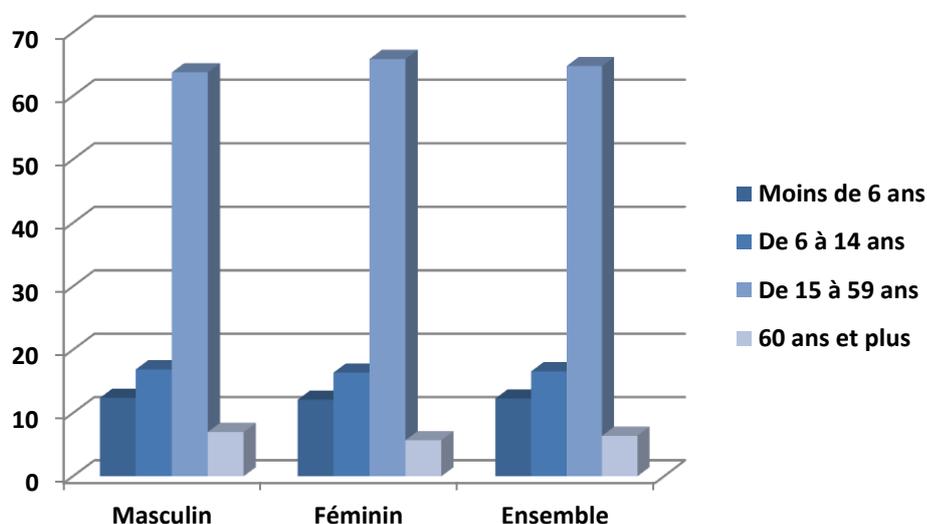
Comparés aux résultats du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, a eu lieu durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, sont passés respectivement de 31.8 % à 28.9%et de 63.6% à 64.7% respectivement.

Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)

Année		2004			2014		
Groupes d'âges fonctionnels selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Moins de 6 ans	11,8	12,3	12,0	12,4	12,1	12,3
	De 6 à 14 ans	19,3	20,3	19,8	16,9	16,4	16,6
	De 15 à 59 ans	64,1	63,0	63,6	63,7	65,8	64,7
	60 ans et plus	4,9	4,4	4,6	7,0	5,7	6,4
	Non Déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région	Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12,5	11,4	11,9
	De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16,9	15,3	16,1
	De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60,7	63,8	62,3
	60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9,9	9,6	9,7
	Non Déclaré	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0

Source: RGPH 2004 et 2014

Figure 5: Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)



3.2. Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité¹ par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

¹Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée. Formule :
 Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)

Année	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Niveau géographique						
Province	107.5	108.0	108.0	103.5	108.2	103.7
Région	99,2	86,8	93.8	98.5	88.6	94.9
Maroc	96.5	98.5	97.3	97.9	101.5	99.3

Source: RGPH 2004 et 2014

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 103.7%, ce rapport est nettement en faveur des hommes (1037 hommes pour 1000 femmes) et a connu une baisse de 4.3 points par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la région, est passé de 93.8% en 2004 à 94,9% en 2014. Ce rapport est inférieur à celui enregistré au niveau provincial.

Selon le milieu de résidence, il y a à peu près 1035 hommes pour 1000 femmes en milieu urbain et 1082 hommes pour 1000 femmes en milieu rural.

4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 55.8%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 39.5% de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 2.7% et 2.1% respectivement.

Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Province	Célibataire	48.9	35.0	42.3	59.9	51.5	55.8
	Marié	49.8	53.4	51.5	39.0	39.9	39.5
	Divorcé	1.0	5.2	3.0	0.8	3.4	2.1
	Veuf	0.3	6.4	3.2	0.3	5.2	2.7

Source : RGPH 2004 et 2014

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes, (59.9%) que chez les femmes (51.5%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

La proportion des célibataires a connu une augmentation remarquable au cours de la période intercensitaire (2004-2014), passant ainsi de 42.3% en 2004 à 55.8% en 2014. D'autre part, le taux des mariés a connu une tendance régressive allant de 51.5% en 2004 à 39.5% en 2014.

Figure 6 : Population de la province de TAN-TAN âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)

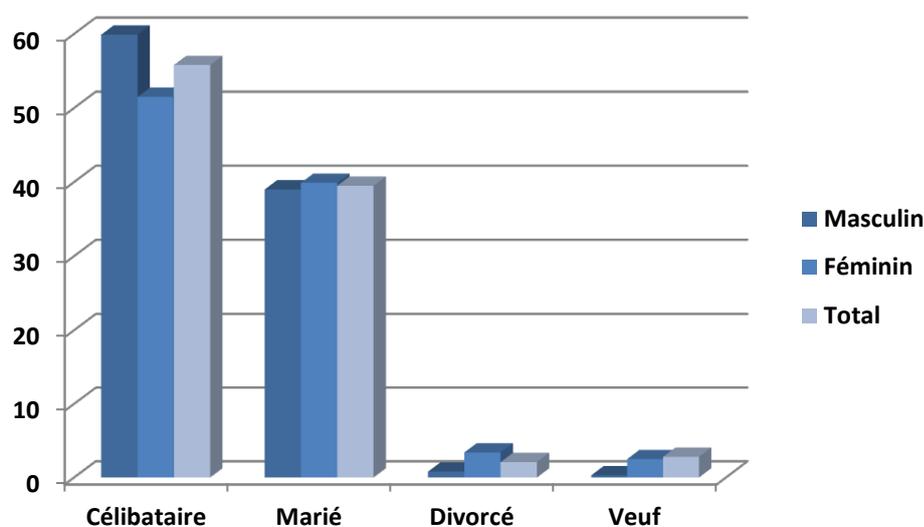


Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)

Milieu de résidence par Niveau géographique		Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Province	Urbain	55.5	39.7	2.1	2.7
	Rural	62.2	32.9	2.0	3.0
	Total	55.8	39.5	2.1	2.7
Région	Urbain	55.7	39	1.9	3.5
	Rural	54.2	40	1	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

Source : RGPH 2014

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu rural est relativement plus importante que celle du milieu urbain (62.2% contre 55.5%). Cet écart, de 6.7 points peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu rural dans la province de Tan Tan.

4.2. Age moyen au premier mariage

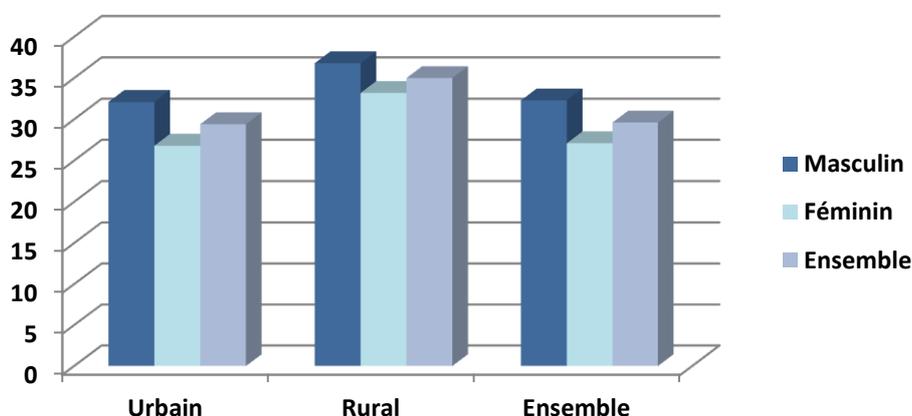
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage^{2a} connu une augmentation entre 2004 et 2014 passant de 29 à 29.6 ans. Les populations des deux milieux de résidence et des deux sexes ont connus la même tendance évolutive. En 2014, cet indicateur est très proche de celui inscrit dans la région de Guelmim Oued Noun (30 ans).

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014

		2004			2014		
Milieu		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	31.7	34.0	31.9	32.1	36.8	32.3
	Féminin	25.8	28.7	26.0	26.8	33.2	27.1
	Ensemble	28.8	31.9	29.0	29.4	35.0	29.6
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage. Les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 5.2 années, il est plus accru en milieu urbain (5.3 ans) qu'en milieu rural (3.6 ans).

²L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité³ dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

Tableau 12 : L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ISF- Province	2,5	2.6	2,5	2,3	2,3	2,3
ISF- Région	2,35	2,55	2,42	2.3	2.1	2.3
ISF- Maroc	2.1	3.1	2.5	2	2.5	2.2

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) dans la province de TAN-TAN a atteint 2.3 enfants par femme, même valeur inscrite au niveau régional et légèrement supérieur à celle enregistrée au niveau national (2.2).

L'ISF a connu une baisse au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial, il est passé de 2.5 à 2.3.

Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014

Année	Province			Région			Maroc			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Parité moyenne à 45-49 ans	2004	-	-	5.0	5,1	6,1	5,5	3,9	6,0	4,7
	2014	3.6	3.9	3.7	3.7	4.5	4	2.9	4.5	3.5

Source : RGPH2004 et 2014.

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, la parité moyenne est de l'ordre de 3.7 en 2014. Par milieu de résidence, cet indicateur est de 3.6 dans le milieu urbain et 3.9 dans le milieu rural.

³C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.



Les caractéristiques de l'éducation

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)

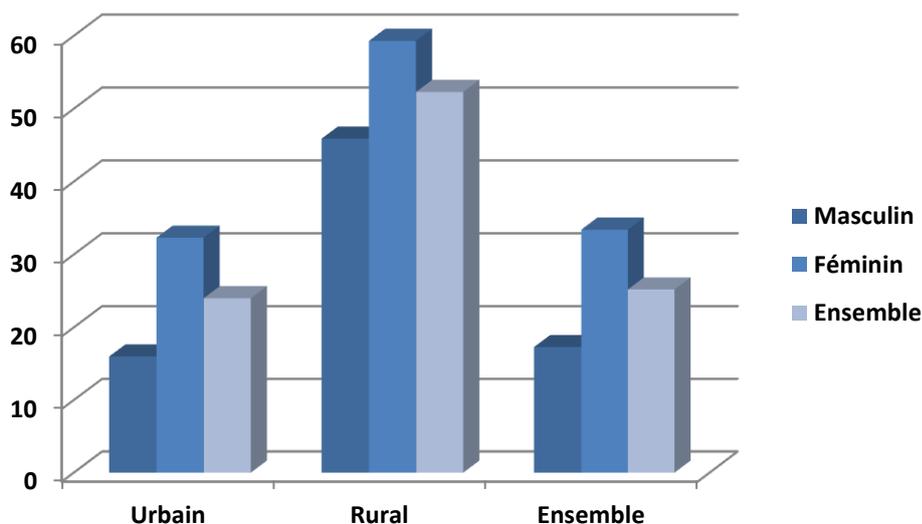
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	22.0	41.8	30.9	16.0	32.3	24.0
	Rural	52.8	72.6	62.3	45.9	59.3	52.3
	Ensemble	22.3	43.2	32.3	17.3	33.4	25.2
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16.1	34.6	25.5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30.3	60.4	46.5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20.8	44.0	32.9

Source : RGPH 2004 et 2014

En 2014, environ 17704 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, ainsi, le taux d'analphabétisme⁴ s'élève à 25.2% dans la province de TAN-TAN, une proportion moins élevé que celle enregistré en 2004 (32.3%).

⁴ C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)



Malgré la baisse remarquable qu'a connue le niveau d'analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement affirment l'existence encore des disparités spatiales et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l'analphabétisme, soit 33.4% d'analphabètes chez les femmes contre 17.3% chez les hommes en 2014, et 52.3% d'analphabètes en milieu rural contre 24% en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s'avère que la province de TAN-TAN est moins touchée par l'analphabétisme, soit une différence de 7.7 points en faveur de cette dernière. Cet écart est encore plus notable en milieu rural où la région a inscrit un taux de 46.5% contre 52.3% au niveau provincial.

2. Langues lues et écrites

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- (44.8%) des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l'arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Un peu moins du tiers sait lire et écrire l'arabe seul soit 32.7% (31,1% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l'arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 20.4 % de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).

- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues ne représentent que 2.1% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

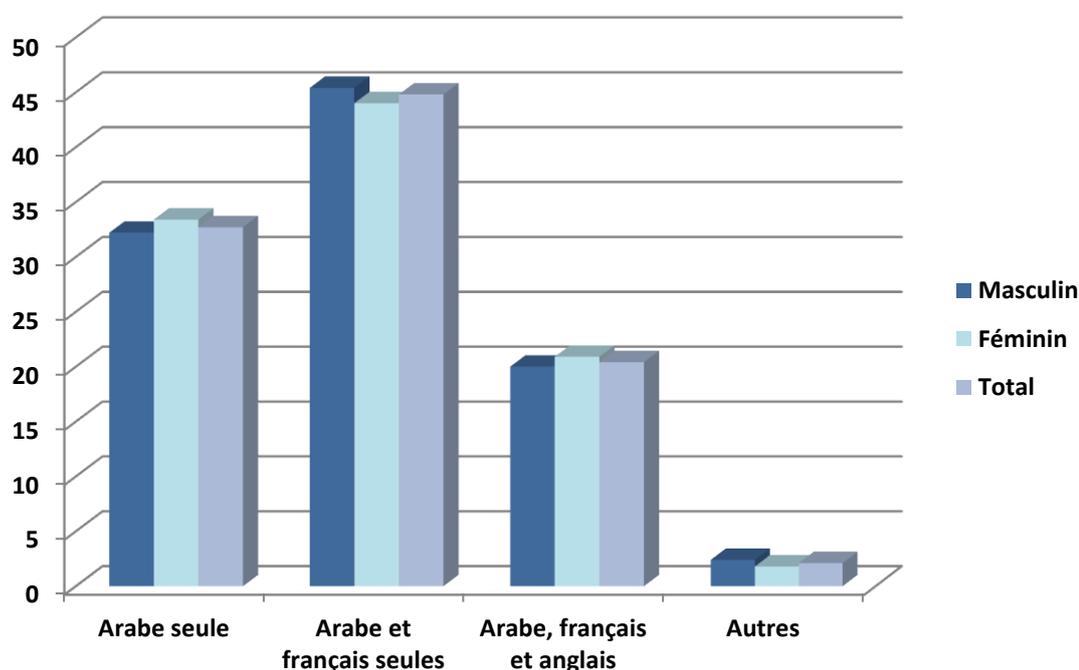
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)

		Masculin	Féminin	Total
Province	Arabe seule	32.2	33.4	32.7
	Arabe et français seules	45.4	44.0	44.8
	Arabe, français et anglais	20.0	20.9	20.4
	Autres	2.4	1.8	2.1
Région	Arabe seule	30.7	31.7	31.1
	Arabe et français seules	38.0	37.6	37.8
	Arabe, français et anglais	17.3	18.4	17.8
	Autres	14.0	12.3	13.3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial.

Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)



3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux

de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans⁵ au recensement, correspondant au niveau du primaire.

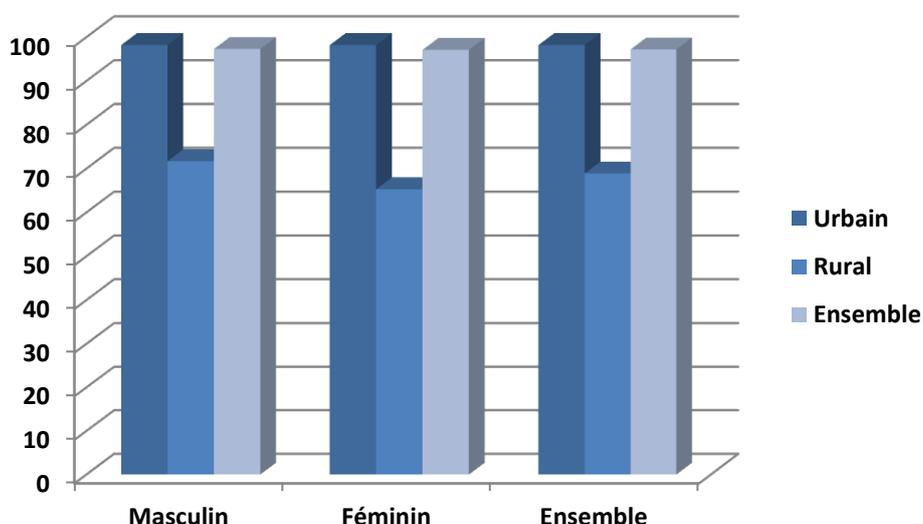
L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 97.2% des enfants de la Province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013 - 2014.

Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	95.3	96.0	97.9	98.2	98.2	98.2
	Rural	65.1	47.3	55.4	71.7	65.3	68.9
	Ensemble	94.1	93.8	95.6	97.3	97.1	97.2
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98.4	98.2	98.3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94.3	89.6	92.0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97.0	95.2	96.1

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)



Cet indicateur a connu une progression importante entre 2004 et 2014 passant de 95.6% à 97.2% soit une hausse de 1.6 points. Les indicateurs de scolarisation ont enregistré la même tendance dans les deux milieux de résidence (de 97.9% à 98.2% en milieu urbain et de 55.4% à 68.9% en milieu rural) ainsi que pour les deux sexes (de 94.1% à 97.3% chez les hommes et de 93.8% à 97.1% chez les femmes).

⁵ Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

La répartition des enfants scolarisés dans la province ressemble à celle dans la région comme le montre le tableau ci dessus.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

4. Le niveau d'instruction

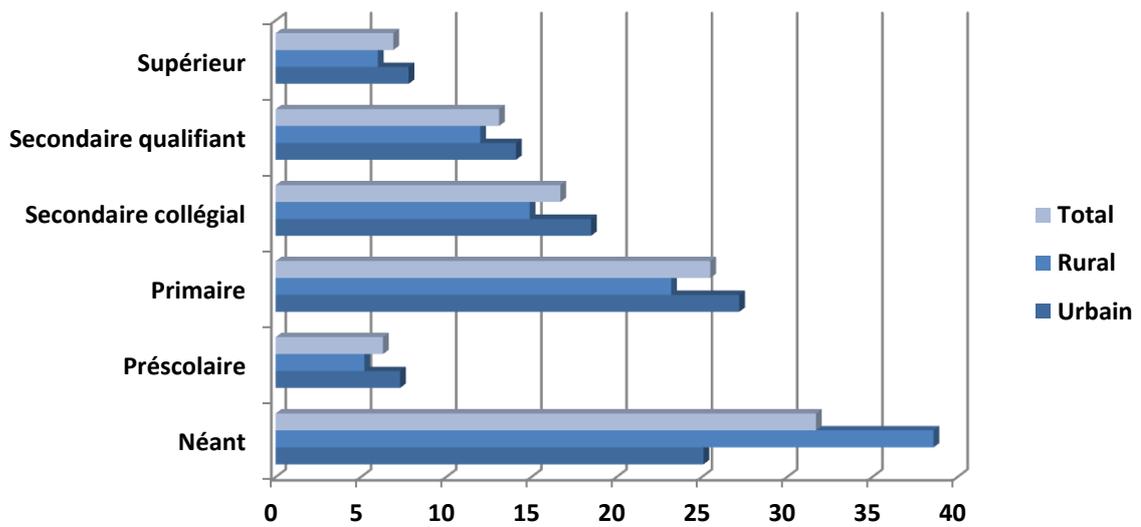
La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 31.7% de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 38.6% en milieu rural et 25.1% en milieu urbain. 6.3% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 25.2% le primaire, 16.7% le secondaire collégial, 13.1% le secondaire qualifiant et 6.9% le supérieur.

Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en %)

		Urbain	Rural	Total
Province	Néant	25.1	38.6	31.7
	Préscolaire	7.3	5.2	6.3
	Primaire	27.2	23.2	25.2
	Secondaire collégial	18.5	14.9	16.7
	Secondaire qualifiant	14.1	12.0	13.1
	Supérieur	7.8	6.0	6.9
Région	Néant	31,1	50,1	37.7
	Préscolaire	7,1	4,9	6.4
	Primaire	24	25,8	24.6
	Secondaire collégial	16,4	10,3	14.3
	Secondaire qualifiant	12.8	5,2	10.2
	Supérieur	8.5	3,6	6.8

Source : RGPH 2014

Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 5.2% parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 12% parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 7.3% et 14.1% respectivement.



La prévalence de handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent:

- la vision,
- L'audition
- la mobilité,
- la concentration,
- la prise de soin de soi,
- la communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

1. Taux de prévalence de handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation de handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence. Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Taux de prévalence de handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3.6	3.1	3.5	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
Féminin	3.5	3.2	3.5	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
Total	3.5	3.1	3.5	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

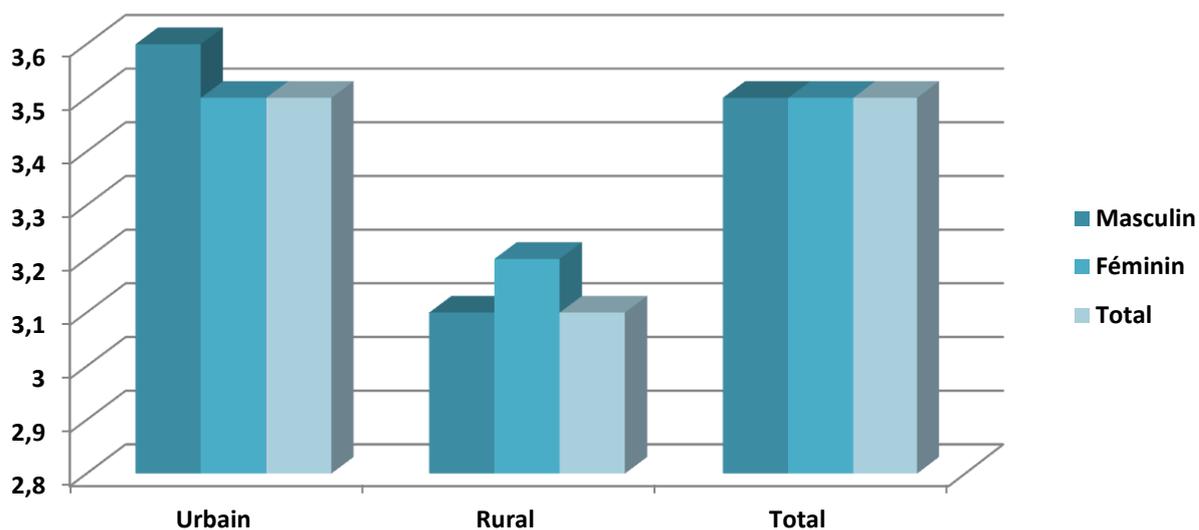
Source : RGPH 2014

Par rapport aux taux de prévalence de handicap au niveau régional et national, la province de TAN-TAN a enregistré, en 2014, un taux de prévalence un peu inférieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence de handicap, au niveau provincial, est d'environ 3.5% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu urbain est plus élevée (3.5%) (4.2% dans l'urbain de la région) que celle enregistrée en milieu rural (3.1%) (7% dans le rural de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (3.5%) est égal à celui enregistrée chez les hommes (3.5%). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

Figure 12 : Taux de prévalence de handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)





Les caractéristiques de l'activité économique

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

- **La population active**, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et **la population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

1. Participation à l'activité économique

1.1. Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée dans la province, on a compté 28688 de personnes actives et 56967 de personnes inactives

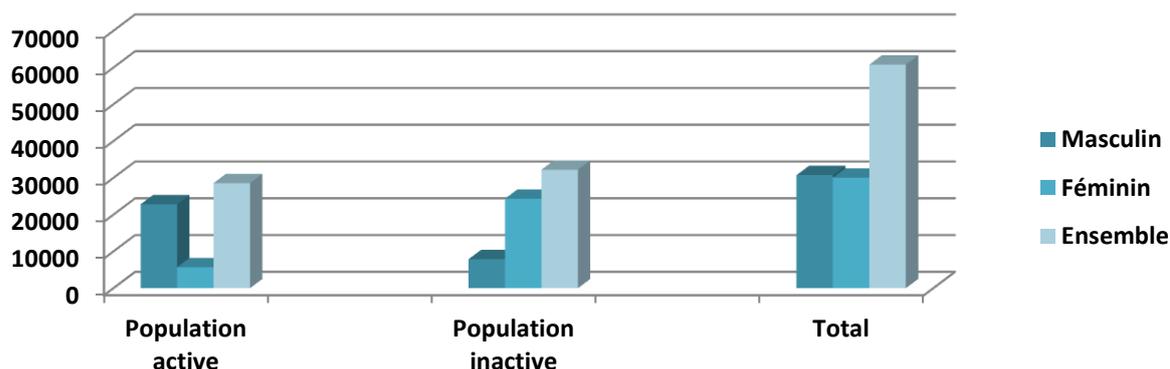
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.

	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	22970	5718	28688	96983	23247	120230
Population inactive	20635	36332	56967	104879	189380	294259
Total	43605	42050	85655	201862	212627	414489

Source : RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement vingt femmes (19.9 %). En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une forte présence féminine (64%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

Figure 13 :Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014



1.2. Taux net d'activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité⁶ par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)

Milieu de résidence selon le niveau géographique		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	73.9	18.9	46.7
	Rural	82.2	21.5	53.1
	Total	74.3	19.0	47.0
Région	Urbain	69.5	17.1	42.7
	Rural	64.9	10.6	35.3
	Total	67.9	14.8	40.1
Maroc	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH2014

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 47.0% au niveau de la province de TAN-TAN. Un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et proche du taux d'activité national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 46.7%, en milieu urbain et de 53.1% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

⁶ C'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

Ces taux d'activités sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure aux niveaux régional et national). Ainsi, presque 74 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 19 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats portés au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quelque soit le milieu de résidence.

2. Les caractéristiques de chômage

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 6780 personnes.

Le taux de chômage⁷ inscrit en 2014 dans la Province de TAN-TAN est de l'ordre de (23.7%), il est inférieur par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et largement supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

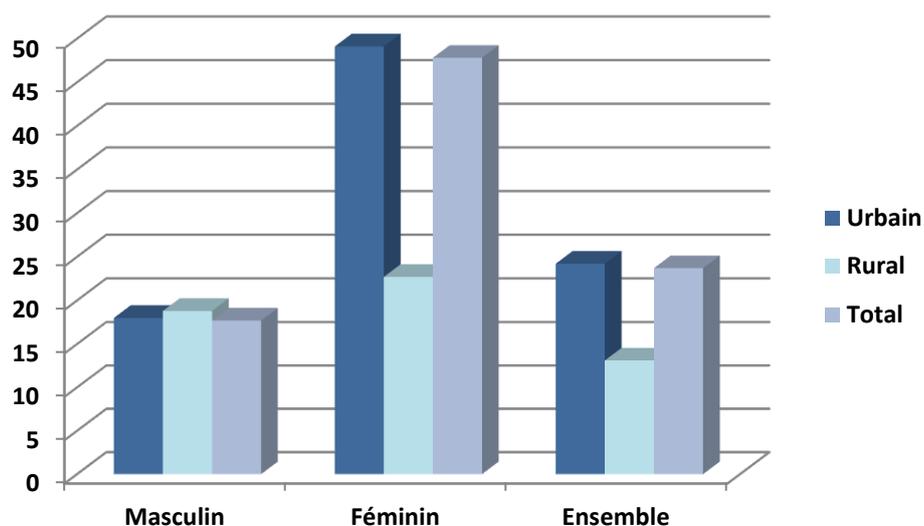
		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	18.0	49.1	24.2
	Rural	10.8	22.7	13.1
	Total	17.7	47.8	23.7
Région	Urbain	20.7	55.5	27.8
	Rural	22.7	39.7	25.5
	Total	21.3	51.3	27.1
Maroc	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

Source : RGPH 2014

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont 24.2% en milieu urbain et 13.1% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

⁷ C'est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)



Par ailleurs, quelque soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin est presque deux fois celui des hommes.

3. Les caractéristiques de la population active

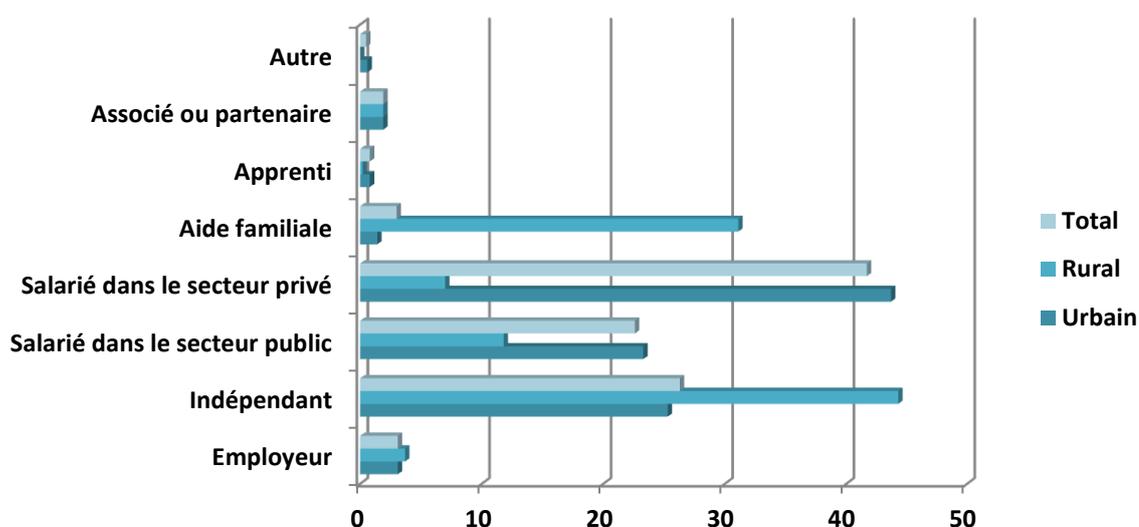
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,1	3.7	3.1	3.1	1.6	2.6
Indépendant	25.3	44.3	26.3	28.4	40.8	32.4
Salarié dans le secteur public	23.3	11.8	22.6	27.2	10.6	21.9
Salarié dans le secteur privé	43.7	7.0	41.7	37.3	34.6	36.4
Aide familiale	1.4	31.1	3.0	1.2	10.5	4.2
Apprenti	0.8	0.2	0.8	0.7	0.2	0.5
Associé ou partenaire	1.9	1.9	1.9	1.7	1.3	1.6
Autre	0,6	0.0	0.5	0.4	0.3	0.4

Source : RGPH 2014

Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un peu plus d'un actif sur deux (64.3%), La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (67%), contre (18.8%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur privé que dans le secteur public, avec des taux respectifs de 41.7% et 22.6%.

N.B : Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.



Les Ménages et conditions d'habitat

1. Ménages et chefs de ménages

1.1. Effectif et taille des ménages

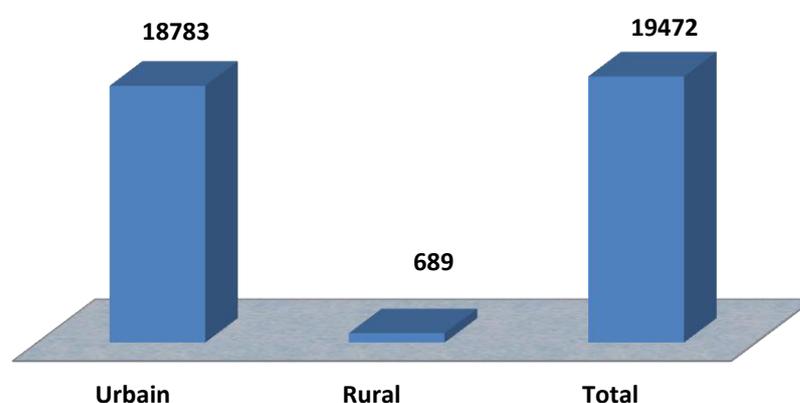
En 2014, le nombre de ménages recensés dans la province de TAN-TAN s'est élevé à 19472, (dont 18783 résidents en milieu urbain), soit 31% du total des ménages urbains de la région et 0.4% de ceux de l'ensemble du pays. Si en termes de personnes, les citoyens représentent en 2014, 95.8% de l'ensemble de la population municipale provinciale, en termes de ménages cette proportion est d'environ 0.7 points supérieure. Cela s'explique essentiellement par les différences entre les tailles des ménages urbains et ruraux. Ces derniers comptent en moyenne 0,7 personne de plus que les premiers. Par rapport aux recensements précédents, la proportion des citoyens en termes de ménages est passée de 96.1% en 2004 à 96.5% en 2014.

Tableau 23: Effectif et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence en 2004 et 2014

Année		2004		2014	
Milieu de résidence par niveau géographique		Ménages	Taille moyenne	Ménages	Taille moyenne
Province	Urbain	14424	4.6	18783	4.4
	Rural	587	5.1	689	5.1
	Total	15011	4.7	19472	4.4
Région	Urbain	46397	5	60873	4,4
	Rural	28425	6,2	29329	4,9
	Total	74822	5,5	90202	4.6
Maroc	Urbain	3439809	4,7	4807743	4,2
	Rural	2225455	5,9	2506063	5,3
	Total	5665264	5,2	7313806	4,6

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 16: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence en 2014



Entre les deux derniers recensements, le nombre de ménages a augmenté à un rythme légèrement supérieur à celui de la population (2.6% contre 2.1% par an). La taille moyenne des ménages urbains est passée de 4.6 personnes en 2004 à 4,4 en 2014, traduisant ainsi une perte de 0.2 personnes en moyen par ménage. D'autre part, la taille moyenne des ménages ruraux n'a pas changé durant la période intercensitaire (2004/2014).

L'effectif de ménage dans la province de TAN-TAN représente 21.6% du total régional, cette proportion est plus élevée que celle de 2004 (20.1%).

1.2. Caractéristiques des chefs de ménages

Il s'agit d'analyser, dans cette section, les caractéristiques des chefs de ménages selon les taux d'analphabétisme par grands groupes d'âges et par milieu de résidence.

Tableau 24: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon les grands groupes d'âges et par milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)

Tranches d'âges par milieu	Province			Région			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Urbain	10-14ans	-	-	-	-	-	
	15-24ans	6,3	15,8	7,8	7,1	6,7	
	25-34 ans	12,9	25,8	14,4	11,7	13,6	
	35-49 ans	20,2	54,9	24,8	19,1	24,9	
	50 ans et +	41,7	81,2	49,2	43,5	52,2	
	Total	27,5	64,4	33,2	28,6	65,2	35,5
Rural	10-14ans	-	-	-	-	-	
	15-24ans	-	-	-	7,6	37,4	16,2
	25-34 ans	34,9	33,3	34,9	23,3	59,4	28,8
	35-49 ans	48,3	75,0	49,8	36,3	85,8	43,8
	50 ans et +	75,9	95,0	78,9	65,5	96,9	71,7
	Total	60,9	87,0	63,9	51,6	90,0	58,5
Ensemble	10-14ans	-	-	-	-	-	
	15-24ans	6,2	15,3	7,8	7,2	14,6	9,0
	25-34 ans	13,5	25,9	14,9	14,3	31,8	17,1
	35-49 ans	21,1	55,1	25,5	24,1	63,6	30,3
	50 ans et +	43,3	81,7	50,6	52,0	87,9	59,6
	Total	28,7	65,0	34,3	36,1	73,0	43,0

Source : RGPH 2014

En 2014, 34.3% des chefs de ménage dans la province de TAN-TAN sont déclarés analphabètes (43% dans la région). Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des chefs de ménage représente 33.2% en milieu urbain et 63.9% en milieu rural (35.5% et 58.5% respectivement dans la région).

D'un autre côté, la part des chefs de ménage hommes touchés par l'analphabétisme parmi les chefs de ménages hommes s'élevait à 28.7% dans la province, elle est inférieure à celle inscrite chez les chefs de ménage femmes qui s'élève à 65% (dans la région, ces parts sont de l'ordre de 36.1% et 73% respectivement). Il est à noter que ces disparités restent accrues dans les deux milieux de résidence, en particulier dans le milieu urbain, l'écart entre les parts des chefs de ménage femmes analphabètes et chefs de ménage hommes analphabètes a atteint 36.9 points contre 26.1 points dans le rural.

Par ailleurs, il se montre que l'âge des chefs des ménages influence le comportement de l'analphabétisme. En effet, l'analyse du tableau qui précède, démontre que c'est les chefs de ménage les plus vieux qui sont davantage touchés par l'analphabétisme. En termes de chiffre, plus de la moitié (50.6%) des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus sont analphabètes au niveau provincial. Certes, les moins touchés appartiennent à la tranche d'âge 15-24 ans (7.8% dans la province et 9% dans la région). Ainsi, plus le chef de ménage est jeune moins il risque d'être analphabète, ce constat reste valable dans les deux milieux de résidence et par sexe, dans la province comme dans la région.

2. Les Conditions d'habitat des ménages

2.1. Type de logement

Au niveau provincial, les logements de type marocain (moderne ou traditionnelle) prédominent les autres catégories avec un pourcentage de 79.2% en 2014 contre 67% en 2004, dans une deuxième position viennent les logements du type rural avec un taux de 16.5% (24.4% en 2004). Il est à noter que les ménages abrités dans des habitats sommaires sont en voie de disparition, ils sont passés de 3.8% en 2004 à 0.8% en 2014.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soit 93%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements de type rural soit 60,5% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 36,5%.

Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements se ressemble entre la région et la province, deux cas font exception : la maison marocaine où la différence avec la

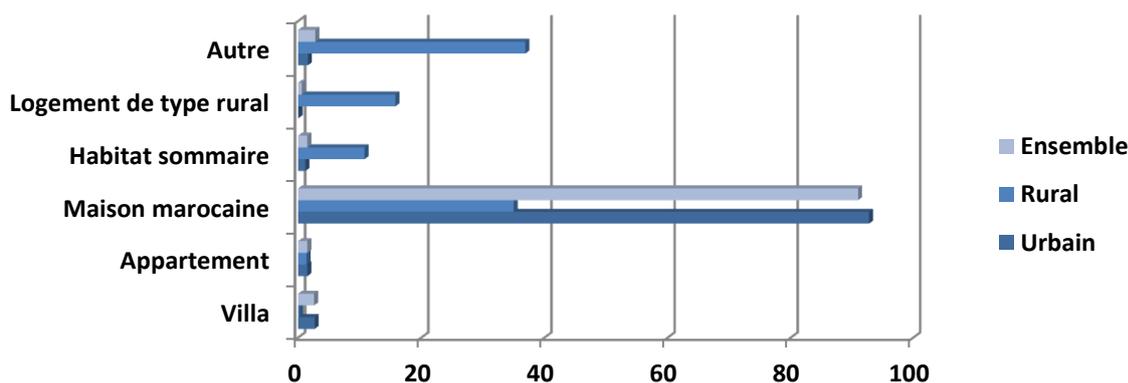
province est estimée à 6.1 points, et celui des logements ruraux avec un écart de 5.1 points en faveur de la région.

Tableau 25: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2.7	0.2	2.6	2.2	0.5	1.7
Appartement	1.5	1.4	1.5	1.8	0.1	1.2
Maison marocaine	92.8	35.0	91.0	92.4	32.5	73.1
Habitat sommaire	1.2	10.8	1.5	1.2	1.0	1.1
Logement de type rural	0.1	15.8	0.6	1.6	64.0	21.6
Autre	1.6	36.9	2.8	0.9	1.9	1.3

Source : RGPH 2014

Figure 17: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)



2.2. Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements⁸ selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant.

Tableau 26: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

Année	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	1.5	2.6	1.5	1.4	2.3	1.4

Source : RGPH 2004 et 2014

⁸ Autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province de TAN-TAN a atteint, en 2014 1.4 personnes par pièce, soit une baisse de 0.1 personnes par pièce comparé à 2004.

2.3. Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (15,9%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004-2014. Environ un tiers des ménages habite des logements âgés de moins de 20 ans (38,1%), et 14,8% habitent des logements de 50 ans et plus.

Tableau 27: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence dans la province en 2004 et 2014(%)

Age du logement	2004	2014
Moins de 10 ans	24.1	22.0
De 10à moins 20 ans	29.4	27.6
De 20ans à moins 50ans	45.7	48.4
Plus de 50ans	0.8	2.1

Source : RGPH2004 et 2014

Tableau 28: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	21.3	41.3	22.0	18.1	10.9	15.8
De 10à moins 20 ans	27.6	25.3	27.6	25.1	14.4	21.6
De 20ans à moins 50ans	48.9	31.8	48.4	49.6	31.5	43.8
Plus de 50ans	2.1	1.6	2.1	7.2	43.2	18.8

Source : RGPH 2014

On constate que la proportion des ménages qui occupent les vieux bâtiments (plus de 20 ans) devient de plus en plus grande, elle est passée de 45.7% en 2004 au niveau provincial à 48.4% en 2014.

Par milieu de résidence, il s'avère que 21.3% des ménages urbains habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire (2004/2014), ceux habitant des logements appartenant à la classe d'âge 10-20 ans représentent 27.6%, et environ 51% habitent des logements de plus de 20 ans.

2.4. Statut d'occupation du logement

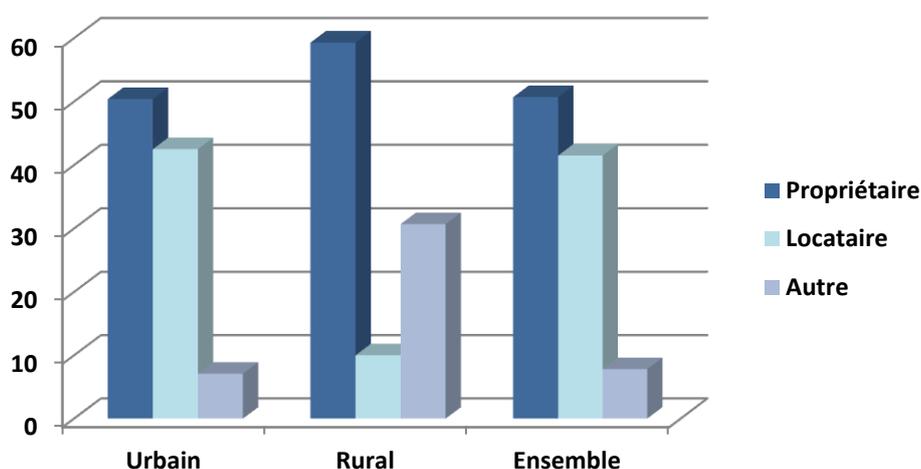
La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 43.1% des ménages au niveau provincial (50.7% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

Tableau 29: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)

Statut d'occupation		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Propriétaire ⁹	42.1	69.0	43.1	50.4	59.3	50.7
	Locataire	44.8	9.2	43.4	42.5	10.0	41.5
	Autre	13.1	21.8	13.5	7.1	30.7	7.8

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 18: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (59.3%) qu'en milieu urbain (50.4%) où 42.5% des ménages sont des locataires de leurs habitats.

La part des ménages propriétaires de leur logement, dans les deux milieux, a connu une légère progression par rapport à 2004.

2.5. Equipements de base des logements

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des bains soit modernes ou locaux, etc.

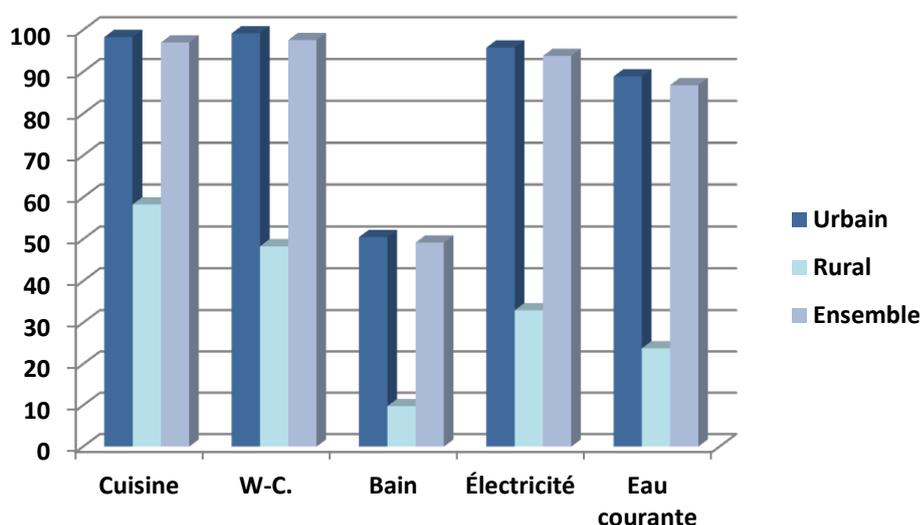
⁹ Y compris les copropriétaires et accédant à la propriété en 2004

Tableau 30: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)

Eléments de confort par niveau géographique		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Cuisine	95.2	49.2	93.4	98.3	58.3	97.0
	W-C.	97.1	32.9	94.6	99.2	48.3	97.6
	Bain ¹⁰	33.4	6	32.3	50.5	9.8	49.2
	Électricité	89.5	31.2	87.2	95.8	33.0	93.8
	Eau courante	73.0	23.0	71.1	88.9	23.8	86.8

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 19: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 93.8% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité en 2014 (93.7% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 95.8% en milieu urbain et 33% en milieu rural (respectivement 90,2% et 69% au niveau régional).

Aussi, 86.8% des ménages de la province, sont raccordés au réseau public d'eau potable (contre 79.3% au niveau régional). Selon le milieu de résidence, ce taux a atteint 88.9% en milieu urbain et 23.8% en milieu rural (respectivement 93% et 50,2% au niveau régional).

¹⁰ Y compris bain moderne, local et douche

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 98.3% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 50.5% occupent un logement pourvu de salle de bain, et 99.2% des ménages habitent un logement doté de toilettes.

Dans l'ensemble, tous les indicateurs concernant la disponibilité des équipements de base dans le logement ont été en nette augmentation durant la période intercensitaire. Les améliorations les plus accentuées sont enregistrées en milieu urbain, notamment celles concernant la disponibilité dans les logements de l'électricité et de l'eau courante avec des proportions qui sont passés à 95.8% et à 88.9% en 2014, alors qu'ils se situaient, respectivement, à 89.5% et à 73% seulement en 2004.

2.6. Réseau d'évacuation des eaux usées

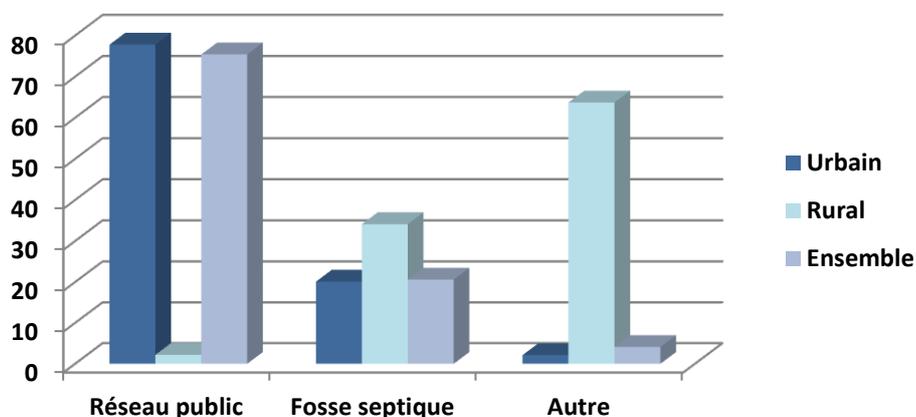
En 2014, 77.8% des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 20.1% d'entre eux utilisent la fosse septique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14.6%.

Tableau 31: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	77.8	2.2	75.4	81.0	0.6	55.2
Fosse septique	20.1	34.1	20.6	14.6	48.8	25.6
Autre	2.1	63.7	4.1	4.4	50.6	19.2

Source : RGPH 2014

Figure 20: Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)



On notera également qu'en milieu rural de la province de TAN-TAN, les autres modes d'évacuations à savoir la pleine aire constituent un mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 63.7%. Suivi par la fosse septique, utilisée par 34.1% des ménages ruraux. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes 2.2%.

2.7. Mode d'évacuation des déchets ménagers

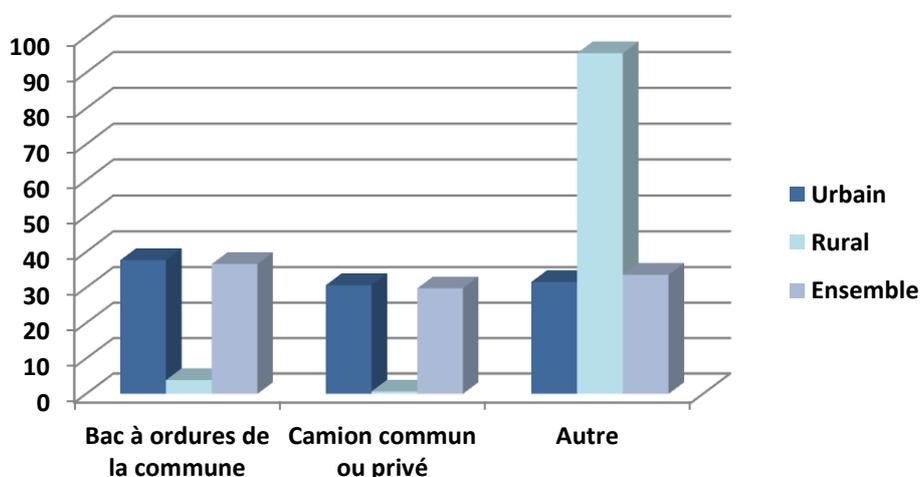
En 2014, 33.6% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, 29.8% utilisent le camion commun ou privé. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3% et 23.5%.

Tableau 32: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	37.7	3.9	36.6	54.7	3.2	38.3
Camion commun ou privé	30.7	0.7	29.8	31.9	5.8	23.5
Autre	31.6	95.4	33.6	13.4	90.9	38.2

Source : RGPH 2014

Figure 21: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)



Selon la résidence, on compte 37.7% des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 30.7% s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 31.6% utilisent d'autres modes.

En revanche, la majorité des ménages ruraux utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (95.4%).

2.8. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

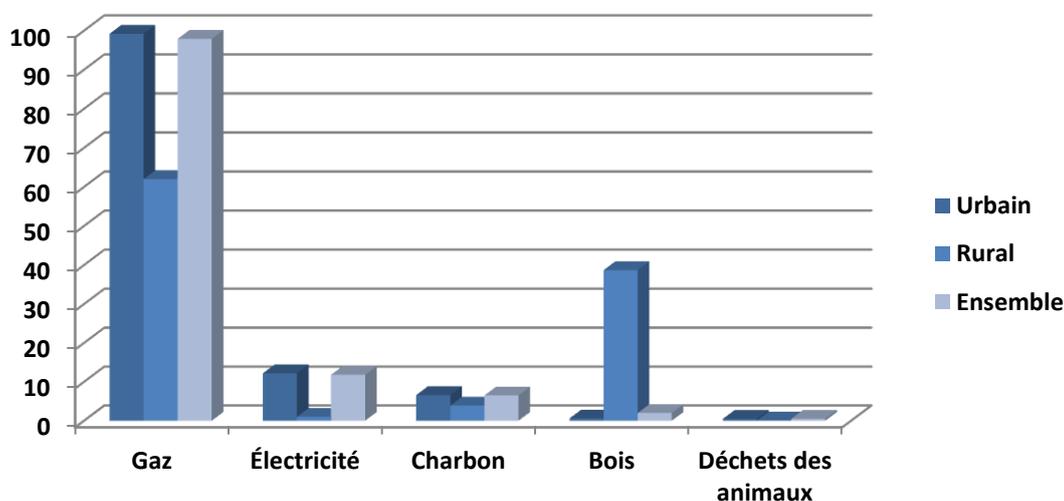
Il ressort du tableau ci-dessous que le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages dans la province de TAN-TAN est le gaz avec une proportion avoisinant 97.9% (95% au niveau régional). Ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain soit 99.2% (99.4% au niveau régional) qu'en milieu rural soit 62% (85.8% Au niveau régional) où 38.7% (22.8% au niveau régional) des ménages se servent du bois.

Tableau 33: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99.2	62.0	97.9	99.4	85.8	95
Électricité	12.2	1.0	11.8	8.5	2.1	6.5
Charbon	6.6	3.9	6.5	8.9	4.4	7.5
Bois	0.6	38.7	2.0	1.4	22.8	8.3
Déchets des animaux	0.5	0.1	0.5	0.6	0.6	0.6

Source : RGPH 2014

Figure 22: Répartition des ménages de la province selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence en 2014 (en %)



2.9. Equipements domestiques

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision par antenne terrestre, la télévision par antenne parabolique, le téléphone fixe, le téléphone portable ainsi que d'autres technologies de communication et d'information à savoir les ordinateurs et l'internet.

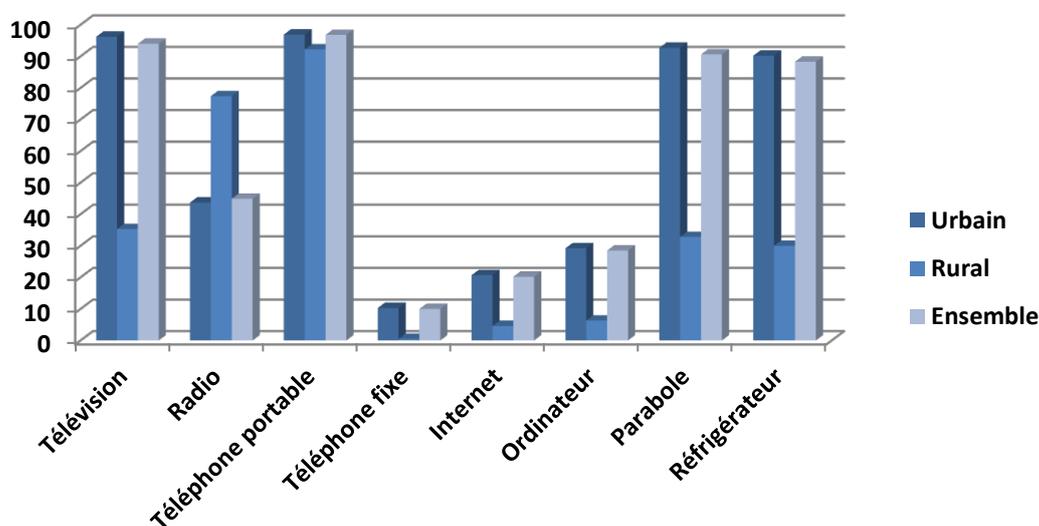
Tableau 34: Ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014(%)

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96.2	35.3	94.0	96.1	82.6	91.7
Radio	43.7	77.4	44.9	49.1	62.9	53.6
Téléphone portable	96.9	92.2	96.8	97.3	91.7	95.5
Téléphone fixe	10.3	0.5	10.0	13.8	2.1	10.1
Internet	20.7	4.6	20.2	22.8	5.6	17.3
Ordinateur	29.2	6.3	28.5	31.9	9.0	24.6
Parabole	92.7	32.8	90.6	92.8	78.6	88.2
Réfrigérateur	90.2	30.0	88.3	91.5	75.8	86.5

Source : RGPH 2014

Selon les données fournies par le recensement général de la population et l'habitat de 2014, 96.8% des ménages de la province possèdent un téléphone portable, 94% possèdent au moins une télévision, 28.5% ont un ordinateur et 20.2% des ménages disposent d'un accès internet. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 95.5%, 91.7%, 24.6% et 17.3%.

Figure 23: Ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2014 (en %)



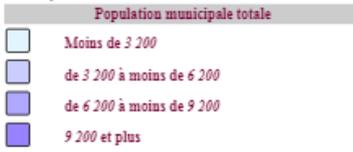
Annexe



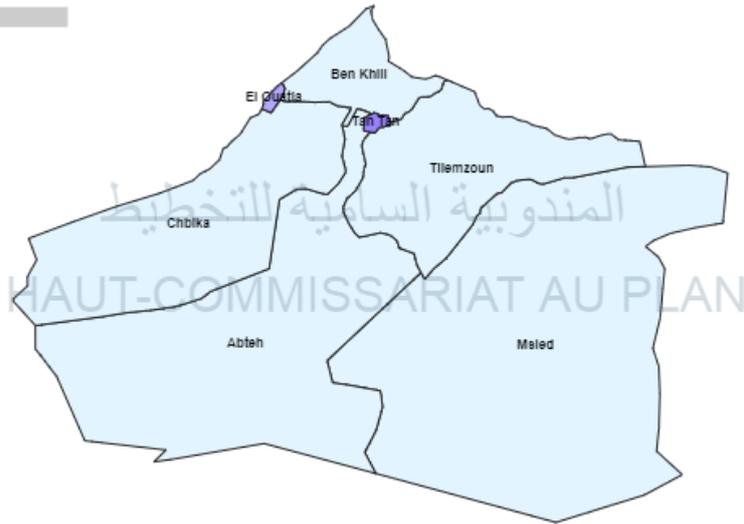
Cartes thématiques



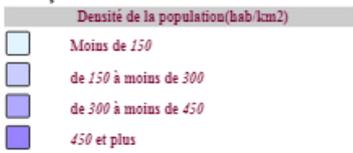
Province/Préfecture: Tan-Tan
Population municipale totale



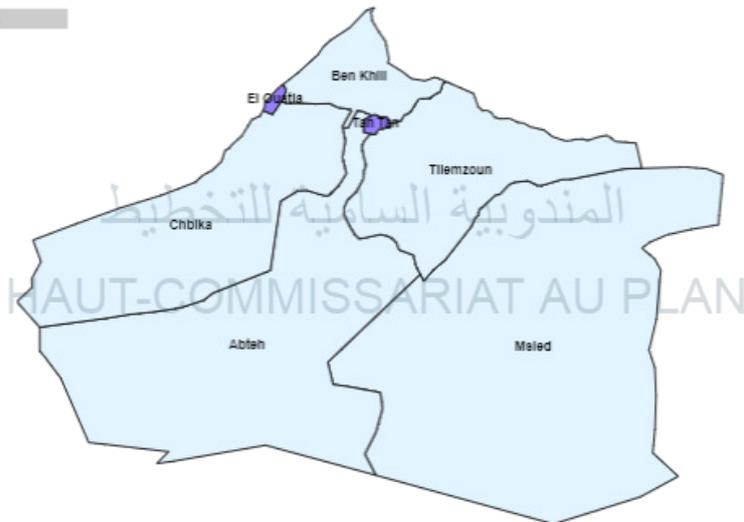
20 km



Province/Préfecture: Tan-Tan
Densité de la population(hab/km2)

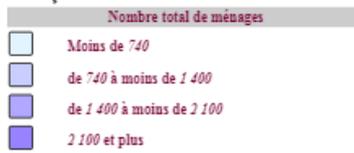


20 km

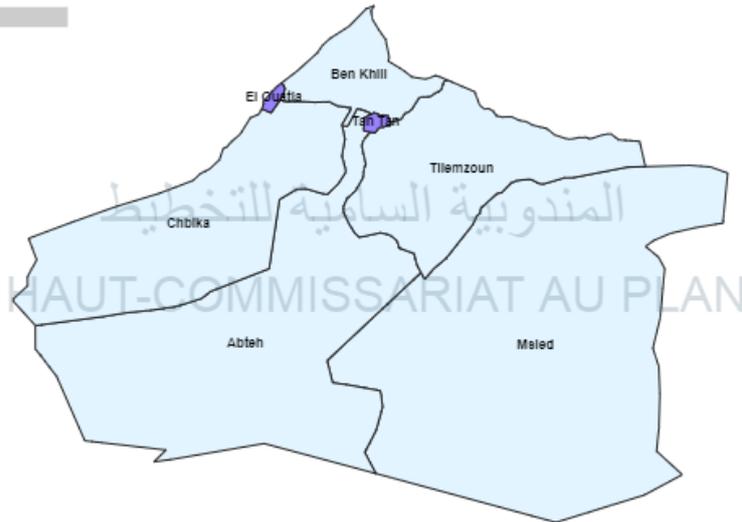




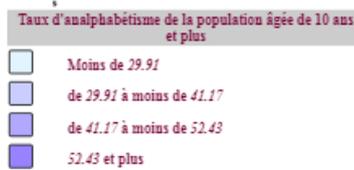
Province/Préfecture: Tan-Tan
Nombre total de ménages



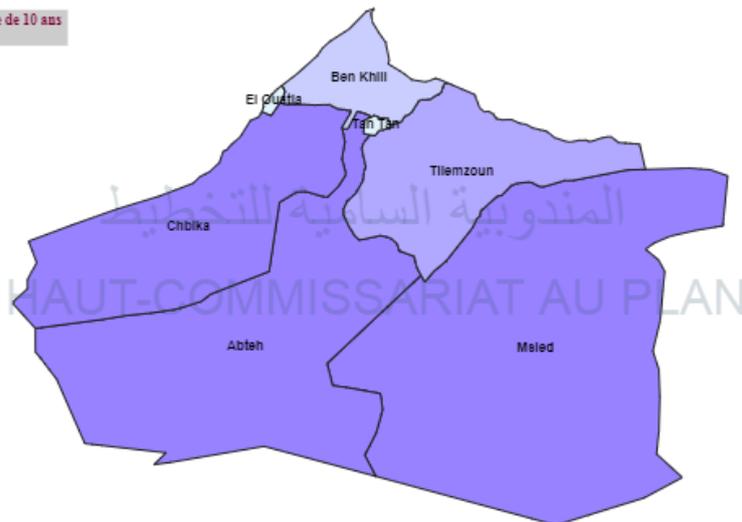
20 km



Province/Préfecture: Tan-Tan
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus



20 km

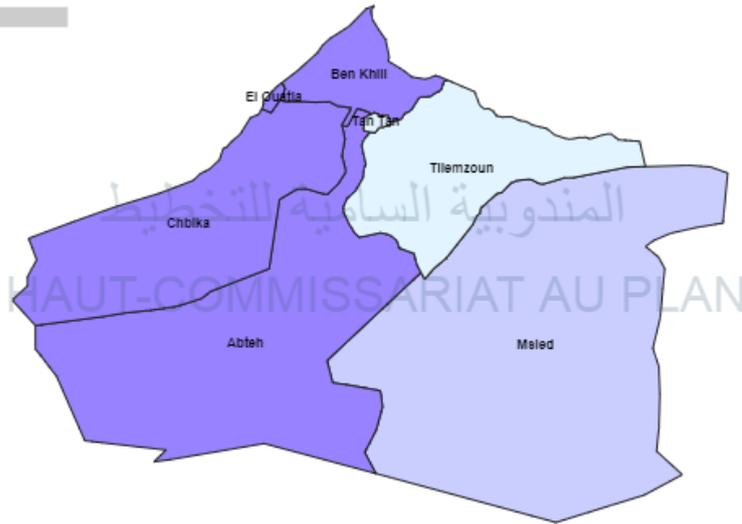




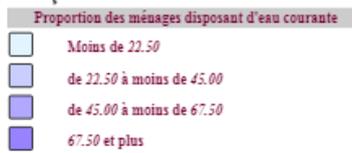
Province/Préfecture: Tan-Tan
Taux net d'activité



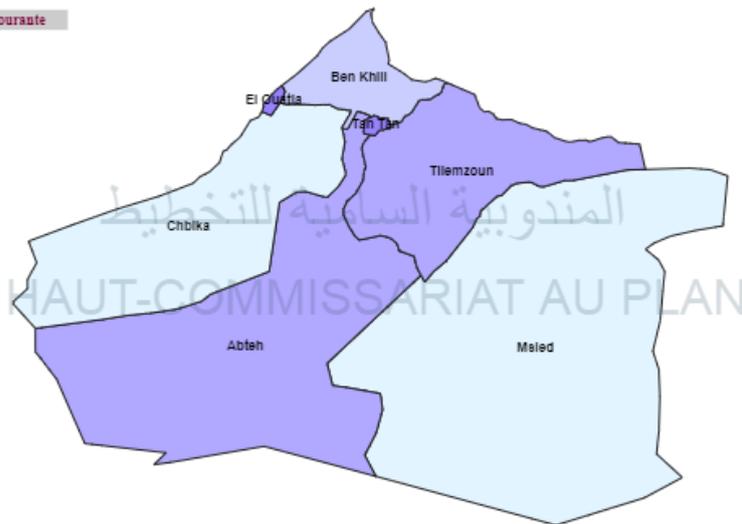
20 km



Province/Préfecture: Tan-Tan
Proportion des ménages disposant d'eau courante



20 km



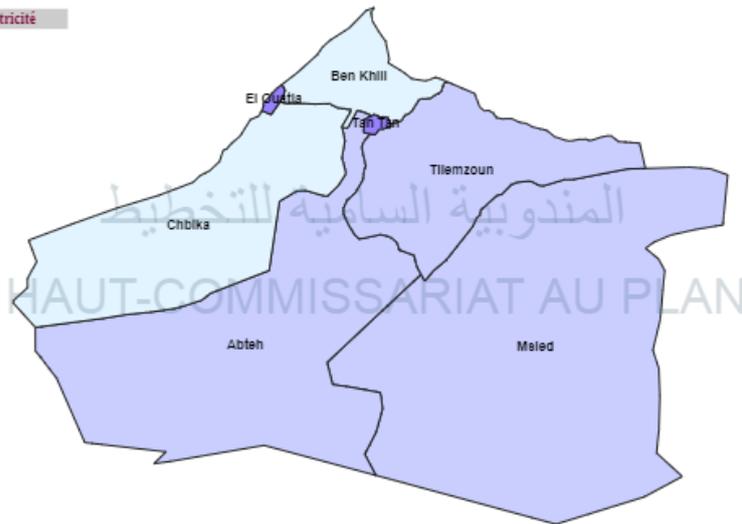


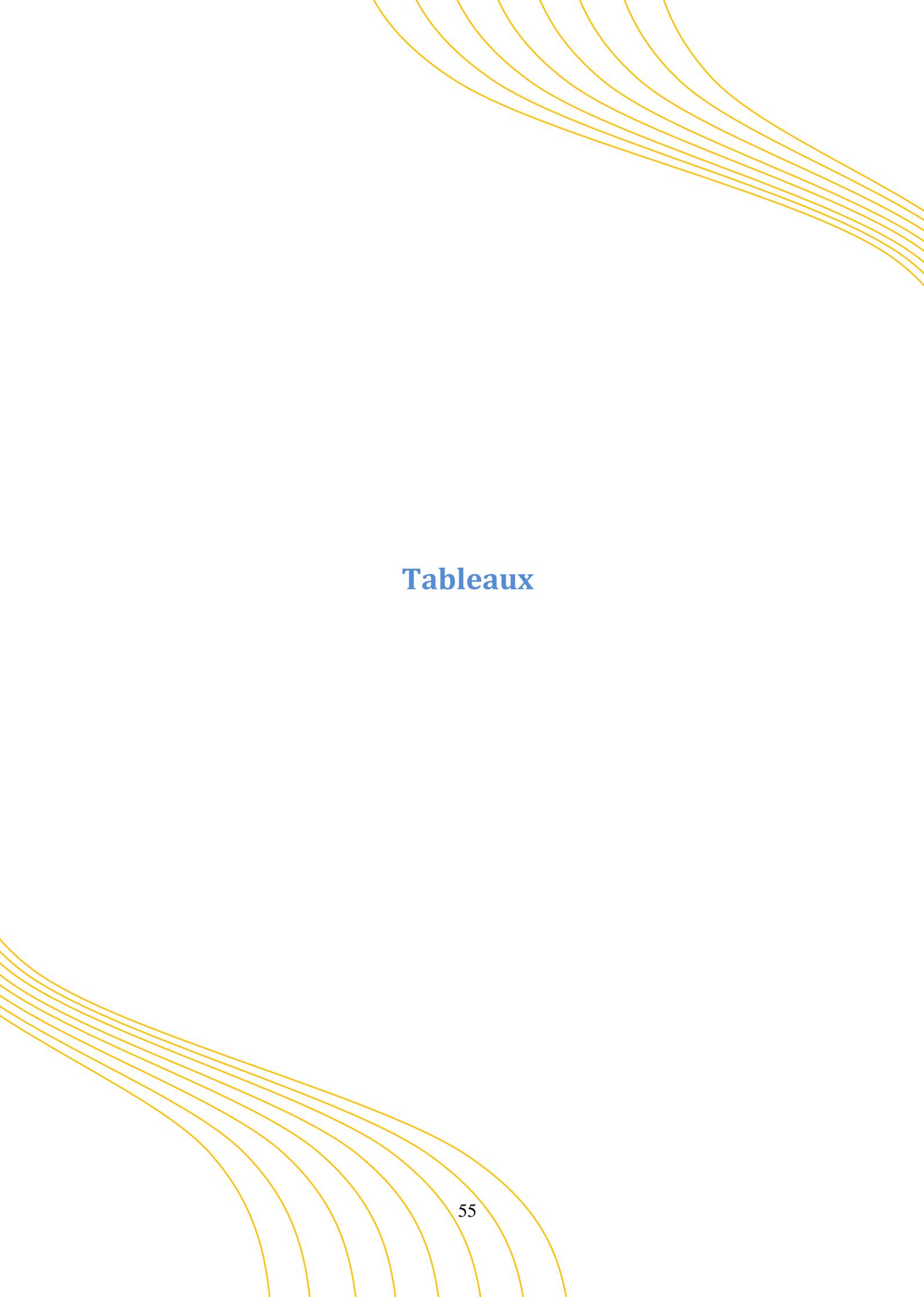
Province/Préfecture: Tan-Tan
Proportion des ménages disposant d'électricité

Proportion des ménages disposant d'électricité

-  Moins de 32,27
-  de 32,27 à moins de 53,90
-  de 53,90 à moins de 75,53
-  75,53 et plus

20 km





Tableaux

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population selon les communes et les tranches d'âges															
				0-4ans	5-9ans	10-14ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans	30-34ans	35-39ans	40-44ans	45-49ans	50-54ans	55-59ans	60-64ans	65-69ans	70-74ans	75ansetplus
Tan-tan				10,3	9,2	9,4	9,0	9,6	8,9	8,8	7,3	6,9	5,5	5,1	3,6	2,6	1,3	1,0	1,4
	Tan-Tan			10,2	9,4	9,6	9,2	9,6	8,7	8,6	7,2	6,8	5,3	5,2	3,7	2,7	1,4	1,1	1,4
	El ouatia			11,4	8,9	8,1	7,5	9,3	9,8	9,8	8,4	8,7	6,9	5,2	2,8	1,6	0,6	0,4	0,5
		Msied		9,3	7,4	10,2	10,2	10,9	9,8	9,5	6,6	5,3	4,5	3,4	3,3	3,0	1,8	1,4	3,4
			Msied	10,1	8,0	9,9	10,4	11,3	10,0	8,7	6,4	5,1	3,0	3,9	3,6	2,9	1,7	1,8	3,3
			Tilemzoun	8,2	6,7	10,5	10,0	10,4	9,5	10,6	6,8	5,6	6,4	2,7	2,9	3,3	2,0	0,8	3,6
		Tan-Tan		8,1	6,2	7,8	8,4	11,0	11,0	7,7	7,0	5,5	5,9	4,6	4,6	3,3	2,2	1,7	3,2
			Abteh	7,7	5,3	4,2	6,8	9,5	15,5	14,0	6,8	5,7	3,0	5,7	4,3	5,3	2,7	1,9	3,0
			Ben khlil	8,1	7,7	7,3	8,9	7,7	9,9	10,1	7,4	6,1	5,9	5,7	4,6	2,7	1,9	2,3	3,8
			Chbika	9,0	3,7	6,2	6,2	9,0	9,9	10,5	9,0	10,2	6,5	6,5	5,6	3,1	2,5	0,3	2,2

Province	Municipalité	Cercles	Commune	Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans		
				Masculin	Féminin	Total
Tan-tan				97.3	97.1	97.2
	Tan-Tan			98.2	98.2	98.2
	El Ouatia			98.5	98.4	98.5
		Msied		65.4	56.7	61.5
			Msied	53.8	43.3	49.3
			Tilemzoum	82.7	75.0	79.2
		Tan-Tan		87.0	86.0	86.6
			Abteh	75.0	60.0	69.2
			Ben khilil	89.5	86.2	88.1
			Chbika	87.5	100.0	94.1

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Taux d'analphabétisme			
				Masculin	Féminin	Total	
Tan-Tan				17.3	33.4	25.2	
	Tan-Tan			16.1	32.9	24.7	
	EL OUatia			15.1	24.8	18.6	
		Msied		50.6	61.8	56.2	
				Msied	57.8	69.4	63.7
				Tilemzoun	41.9	52.2	46.9
		Tan-Tan			39.0	54.8	46.1
				Abteh	45.3	68.1	54.5
				Ben khilil	32.0	47.7	39.7
				Chbika	47.1	63.1	53.4

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Masculin				Féminin				Total					
				Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage	Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage	Population selon l'activité		Taux net d'activité	Taux de chômage		
				Population Active	Population Inactive			Population Active	Population Inactive			Population Active	Population Inactive				
Tan-Tan				42839	47776	66,8	23	10421	85796	14,6	57,1	53260	133572	39,4	29,7		
	Tan-Tan			18008	18208	71.2	20.7	5089	31747	19.2	49.8	23097	49955	44.6	27.1		
	EL OUatia			3798	1769	90.1	5.6	347	3183	14.9	38.6	4145	4952	63.4	8.3		
		Msied			643	453	77.7	14.7	114	967	13.8	43.6	757	1420	45.7	19.1	
			Msied			400	209	87.3	11.1	56	560	11.6	46.2	456	769	48.9	15.3
			Tilemzoun			243	244	66.3	20.5	58	407	16.6	41.1	301	651	41.8	24.6
		Tan-Tan			521	205	88.3	6.0	168	435	34.5	8.6	689	640	64.2	6.7	
			Abteh			122	33	93.8	4.1	19	90	21.1	0.0	141	123	64.1	3.5
			Ben khilil			248	132	83.4	9.1	124	237	42.7	11.7	372	369	63.3	10.0
			Chbika			515	40	92.6	2.7	25	108	23.8	0.0	176	148	66.2	2.3

Provinces	Municipalité	Cercles	Communes	Taux de prévalence du handicap		
				Masculin	Féminin	Total
Tan-Tan				3.5	3.5	3.5
	Tan-Tan			3.8	3.7	3.8
	El ouatia			1.6	1.4	3.3
		Msied		3.4	3.2	3.3
			Msied	3.1	1.6	2.4
			Tilemzoun	3.7	5.4	4.5
		Tan-Tan		2.6	3.2	2.9
			Abteh	2.6	4.6	3.4
			Ben khilil	1.8	1.9	1.9
		Chbika	4.2	5.3	4.6	

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active masculine occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Tan-Tan				3.3	28.0	22.8	39.8	2.7	0,9	2.0	0,5
	Tan-Tan			3.0	29.6	26.5	36.0	1.6	0,9	2.1	0,5
	El ouatia			4.2	16.7	10.5	64.5	0.8	0,8	1,8	0,8
		Msied		1.3	49.4	15.0	4.7	29.1	0,0	0.5	0,0
			Msied	0.6	47.9	10.4	1.4	39.7	0,0	0.0	0,0
			Tilemzoun	2.5	52.0	23.2	10.6	10.1	1.5	1.5	0,0
		Tan-Tan		7.6	43.2	11.7	11.5	22.6	2.9	2.9	0,0
			Abteh	0.0	28.2	24.8	13.7	33.3	0,0	0.0	0,0
			Ben khlil	16.1	30.5	11.2	13.0	22.0	0,9	6.3	0,0
			Chbika	0.7	74.7	2.1	7.5	15.1	0,0	0.0	0,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active féminine occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Tan-Tan				2.2	16.2	21.7	52.9	4.7	0,4	1,1	0,7
	Tan-Tan			2.1	14.7	23.8	56.1	1.1	0,5	1.1	0,8
	El ouatia			4.2	18.0	14.2	60.7	2.1	0,0	0.0	0,8
		Msied		0.0	53.8	3.1	1.5	40.0	0,0	1.5	0,0
			Msied	0.0	22.6	0.0	0.0	77.4	0,0	0.0	0,0
			Tilemzoun	0.0	82.4	5.9	2.9	5.9	0,0	2.9	0,0
		Tan-Tan		2.0	25.0	3.9	3.3	61.2	0,7	3.9	0,0
			Abteh	0.0	36.8	0.0	0.0	63.2	0,0	0,0	0,0
			Ben khilil	2.8	13.6	5.5	2.8	68.8	0,9	5.5	0,0
			Chbika	0.0	66.7	0.0	8.3	25.0	0,0	0.0	0,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et les communes							
				Employeur	Indépendant	Salarié dans le secteur public	Salarié dans le secteur privé	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Tan-Tan				3.1	26.3	22.6	41.7	3.0	0,8	1,9	0,5
	Tan-Tan			2.8	27.2	26.2	39.2	1.5	0,9	1,9	0,5
	El ouatia			4.2	16.8	10.7	64.3	0.8	0,7	1,7	0,8
		Msied		1.1	49.8	13.8	4.4	30.3	0,0	0.6	0,0
			Msied	0.5	45.9	9.6	1.3	42.7	0,0	0.0	0,0
			Tilemzoun	2.2	56.5	20.7	9.5	9.5	0,0	1.7	0,0
		Tan-Tan		6.3	38.9	9.9	9.6	31.8	0,5	3.1	0,0
			Abteh	0.0	29.4	21.3	11.8	37.5	0,0	0,0	0,0
			Ben khlil	11.7	25.0	9.3	9.6	37.3	0,9	6.0	0,0
			Chbika	0.6	73.5	1.8	7.6	16.5	0,0	0.0	0,0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Type de logement						
				Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre	
Tan-Tan				2.6	1,5	91.0	1.5	0.6	2.8	
	Tan-Tan			2.2	0.7	96.1	0.7	0.1	0.2	
	El ouatia			6.6	6.9	70.4	4.7	0,3	11.1	
		Msied		0.3	2.4	33.4	7.0	23.2	33.7	
			Msied	0.5	0,0	25.1	0.0	13.1	61.3	
			Tilemzoun	0,0	5.0	42.2	14.4	33.9	4.4	
		Tan-Tan			0,0	0,0	37.2	16.1	5.4	41.4
			Abteh	0,0	0,0	47.1	4.4	1.5	47.1	
			Ben khilil	0,0	0,0	55.6	16.2	5.1	23.2	
			Chbika	0.0	0,0	10.6	24.5	8.5	56.4	

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Équipements de base du logement							
				Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante			
Tan-Tan				97,0	97,6	49,2	93,8	86,8			
	Tan-Tan			99,4	99,8	51,4	97,2	90,0			
	El ouatia			90,5	95,1	44,2	86,7	81,7			
			Msied		56,1	51,8	5,7	38,0	24,8		
				Msied	39,3	38,2	3,7	33,0	4,7		
				Tilemzoun	73,9	66,1	7,8	43,3	46,1		
			Tan-Tan			61,5	43,5	15,8	25,6	22,3	
					Abteh		69,1	48,5	22,1	45,6	45,6
					Ben khilil		81,6	68,4	22,4	26,5	27,6
Chbika					35,1	13,8	4,3	10,6	0,0		

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Ancienneté du logement			
				Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
Tan-Tan				22.0	27.6	48.4	2.1
	Tan-Tan			18.8	26.9	52.0	2.4
	EL ouatia			39.1	33.1	27.7	0.2
		Msied		34.8	26.4	36.7	2.2
			Msied	56.0	37.2	6.8	0.0
			Tilemzoun	12.2	15.0	68.3	4.4
		Tan-Tan		50.6	23.8	24.9	0.8
			Abteh	57.4	8.8	32.4	1.5
			Ben khilil	44.4	34.3	20.2	1.0
			Chbika	52.1	23.4	24.5	0.0

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Mode d'évacuation des eaux usées		
				Réseau public	Fosse septique	Autre
Tan-Tan				75.4	20.6	4.1
	Tan-Tan			89.0	10.7	0,3
	El ouatia			0.6	85.1	14.3
		Msied		2.2	31.3	66.6
			Msied	2.6	3.7	93.7
			Tilemzoun	1.7	60.6	37.8
		Tan-Tan		2.3	38.1	59.6
			Abteh	0.0	48.5	51.5
			Ben khilil	6.1	59.2	34.7
			Chbika	0.0	8.5	91.5

Province	Municipalité	Cercles	Communes	Equipements ménagers							
				Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole	Réfrigérateur
Tan-Tan				94.0	44.9	96,8	10.0	20,2	28.5	90,6	88.3
	T an-Tan			97.4	43.6	96.9	10.4	19.4	28.2	93.8	92,1
	El ouatia			88.1	43.9	97.2	9.2	29.6	35.5	85.1	77.4
		Msied		43.5	80.5	90.3	0.8	3.9	5.0	40.1	35.9
			Msied	29.7	90.1	92.2	1.1	1.6	2.2	30.7	30.3
		Tilemzoun		58.3	70.3	88.3	0,6	6.3	8.0	50.0	42.0
	Tan -Tan			25.2	73.6	94,4	0.0	5.7	8.2	24.0	21.3
		Abteh		47.1	78.8	94.1	0,0	10.3	17.6	43.3	40.3
		Ben khilil		23.1	75.5	94.4	0.0	8.4	7.2	23.1	25.3
		Chbika		12.8	67.0	94.7	0.0	0.0	2.1	11.7	4.3



Service Statistique
Direction régionale du paln - Guelmim
BP 291 81000 Guelmim
Tél & Fax : 0528872170
Site web <http://www.hcp.ma/region-Guelmim/>